

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La loi d'orientation du 8 juillet 2013, en son article 13, pose le principe du socle commun : « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes. »

Si la loi confirme ainsi le principe du socle commun défini par le décret du 11 juillet 2006, elle invite en même temps à le faire évoluer. Son « rapport annexé » demande notamment de « repenser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mieux l'articuler avec les enseignements ». Il précise également : « La conception et les composantes du socle commun seront donc réexaminées par le Conseil supérieur des programmes, afin qu'il devienne le principe organisateur de l'enseignement obligatoire dont l'acquisition doit être garantie à tous. »

Cette scolarité obligatoire couvre dix années de la vie et de la formation des enfants et correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart d'entre eux par une scolarisation en maternelle qui a commencé à préparer l'enfant à son statut d'élève, la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans poursuit ce travail de socialisation et d'acculturation. Elle fait passer progressivement les jeunes de l'enfance à l'adolescence en construisant en eux et avec eux les *connaissances et compétences* indissociables qui leur permettront de s'épanouir personnellement, de s'insérer dans la société où ils vivront, de participer, comme citoyens, à son évolution, d'obtenir les diplômes qui leur ouvriront la porte de l'emploi et d'acquérir ainsi *une culture commune* qui leur servira de point de départ pour poursuivre leur formation tout au long de leur vie.

Cette culture commune doit être **équilibrée** :

*Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.

*Elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société.

*Elle favorise une croissance de la personne en harmonie avec le monde qui l'entoure.

*Elle développe la faculté de création et de symbolisation, le pouvoir d'apprendre, de penser librement, et d'agir.

Le socle définit **les connaissances et les compétences** qui ouvrent à tous les élèves cet accès à une culture vivante. Il doit les conduire à maîtriser les langages fondamentaux qui permettront de concevoir une représentation ordonnée du monde et l'accès à la rationalité qui en fonde l'intelligibilité. Cette culture scolaire accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible ; elle permet d'agir, de conquérir et d'exercer ainsi progressivement sa liberté et son statut de citoyen responsable. Son acquisition est indispensable pour réduire les inégalités et permettre l'accès au savoir à ceux qui n'ont, pour l'essentiel, que l'école pour apprendre.

Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent des dispositions à s'approprier et mettre en œuvre des savoirs dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Ces savoirs développent le sens de l'observation, le goût du raisonnement, la distance de réflexion nécessaires à toutes les activités humaines. La construction d'un rapport spécifique à soi et à son corps, au monde,

aux autres, au langage et au temps, la recherche de vérité, la rigueur de l'argumentation et la précision du langage différencient les savoirs scolaires de la simple opinion et du préjugé. Elles sont la promesse d'une intégration responsable à la société. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe. L'élève apprend à entrer dans une posture réflexive, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle ou inattendue. Il s'agit donc pour lui d'accéder à des opérations marquées d'une certaine complexité. Les enseignants planifient et choisissent la façon la plus pertinente d'y parvenir en combinant des démarches qui mobilisent les élèves, et centrent leurs activités et celles de la classe sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Connaissances et compétences sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage.

Les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre du socle relèvent de cinq grands domaines de formation, dont l'ensemble définit les composantes de la culture commune.

1- Les langages fondamentaux

2- Apprendre à apprendre

3-Former la personne et le citoyen

4-L'homme et le monde : les sciences et les techniques

5-L'activité humaine dans un monde en évolution

Ces cinq domaines ne se déclinent pas séparément et ne correspondent pas nécessairement à des disciplines scolaires identifiées. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de plusieurs disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution à plusieurs domaines.

Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle définit les objectifs visés, les connaissances et compétences correspondantes, et les principaux champs d'activité dans lesquels se construisent ces connaissances et compétences.

Comme le Conseil supérieur des programmes l'a indiqué dans la Charte des programmes, le socle constitue « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège. Il définit les grands domaines de formation des élèves en visant leur cohérence d'ensemble. » En tant que tel, il sera complété par des programmes détaillés précisant les connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation ou discipline.

Pour que la mise en œuvre du socle soit satisfaisante, elle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. La dernière partie de ce décret présente les principes qu'il paraît souhaitable de respecter à ce sujet.

Domaine 1 : les langages fondamentaux

Le domaine des langages fondamentaux est, par définition, le plus transversal de tous. L'élève y acquiert des savoirs et compétences sollicités comme outils de communication, de travail et de pensée. Ces outils sont utilisés dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités humaines.

L'élève doit être capable de lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il doit savoir écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées. Pour cela, il doit maîtriser des codes, des règles, des systèmes de signes et de représentation et développer ses facultés de symbolisation et de distanciation. Cette maîtrise le rend capable d'apprendre, de réaliser des tâches et de résoudre des problèmes. La notion de « langages fondamentaux » recouvre donc des acceptions diverses selon les domaines où elle s'applique, mais leur maîtrise progressive relève bien de **l'indispensable** pour accéder à d'autres savoirs et à une culture équilibrée.

La maîtrise de la langue française est essentielle. Elle repose sur un enseignement spécifique mais relève aussi de la pratique de tous les autres enseignements et de la participation à la vie scolaire. La mobilité accrue des personnes et l'internationalisation de tous les échanges impliquent également une maîtrise suffisante de **deux langues vivantes**.

L'élève doit connaître les bases du **langage des nombres et des figures** qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, d'utiliser des données chiffrées dans toutes les disciplines.

Notre monde a intensifié les échanges et les réseaux de communication qui utilisent communément **les langages, les images et les sons**. De nouveaux médias créent de nouveaux usages qui obéissent à des codes spécifiques et requièrent de nouvelles habiletés de la part des utilisateurs. Les élèves ne peuvent se contenter d'un usage spontané de ces nouveaux médias. Ils doivent être initiés à un usage raisonné et responsable de ces ressources pour en tirer bénéfice et enrichir leur formation.

Enfin, il n'est pas de croissance harmonieuse et de vie épanouie sans **un travail du corps**, une maîtrise de ses émotions et de ses gestes, sans une recherche de l'effort, du bien-être par les activités physiques, sportives et artistiques impliquant le corps et le dialogue avec soi-même. C'est aussi l'occasion pour l'élève de se confronter aux autres, de coopérer et de jouer en respectant des règles et en apprenant des techniques.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

– *Les compétences langagières en langue française, étrangère ou régionale*

L'élève doit savoir **lire et comprendre** en développant son attention à tous les signes textuels et en sachant moduler sa lecture en fonction des textes et de leur difficulté. Il doit être capable de contrôler la pertinence de sa lecture.

L'élève doit comprendre l'importance d'une **bonne maîtrise de l'écrit** pour réfléchir et donner vie à sa pensée. Il doit prendre le risque de s'y engager sans réticence.

Il développe une expression claire et organisée pour **parler et communiquer**.

Il sait choisir le registre et le type de discours en fonction de la situation. Il prend en compte les destinataires et sait les écouter.

Il perçoit la langue comme un système complexe mais cohérent dont il connaît les règles syntaxiques, lexicales et orthographiques.

Il maîtrise au moins les **compétences de niveau A2** du cadre européen commun de référence pour l'apprentissage des langues (CECRL).

– *Le langage des nombres et des figures*

La connaissance des nombres et la capacité à rendre des objets accessibles au calcul sont essentielles à toute activité scientifique et technologique mais également à nombre de disciplines de sciences humaines.

L'élève doit connaître les nombres entiers et doit avoir automatisé leur calcul. Mais dès qu'il s'agit de mesures de grandeurs (géométriques, physiques, économiques...) il doit connaître et pratiquer de nouveaux nombres : la maîtrise des fractions, des décimaux en lien avec les notions de pourcentage, de division, de proportionnalité. Les travaux numériques conduisent à une maîtrise de ces écritures et à l'assimilation du langage algébrique pour résoudre des problèmes.

Il doit également comprendre et traiter **l'information quantitative** : tableaux, graphiques... qu'il utilisera dans tous les champs du savoir. Il doit savoir organiser, représenter des données quantitatives, en extraire des résultats, traduire des situations par des relations algébriques entre variables, les traiter, caractériser des croissances, étudier leurs variations. L'élève doit être initié à la lecture et à l'utilisation de représentations graphiques et doit acquérir quelques notions de statistiques et d'organisation de données.

L'élève doit s'initier à des **travaux géométriques**, qui lui permettent de développer ses qualités d'observation, d'abstraction, de raisonnement à partir d'objets géométriques dont il peut calculer les grandeurs. Il connaît et pratique les théorèmes classiques (Pythagore, Thalès) et les transformations simples.

L'élève prend conscience ainsi de la diversité des situations dans lesquelles les mathématiques permettent de formaliser le réel. Un juste équilibre s'établit entre l'apprentissage de procédures opératoires nécessaires pour libérer la pensée, et des activités qui réclament recherche, initiative, organisation de démarches et construction d'une argumentation rigoureuse.

– *Le langage des images, des sons et des médias*

Les élèves vivent dans un monde qui a augmenté considérablement la production, les supports, les usages des images fixes ou mobiles. Ils ont accès partout à des univers sonorisés et écoutent sans cesse des musiques très diverses. Les moyens de communication de masse se sont également diversifiés, sont omniprésents dans la vie quotidienne et utilisent des codes qu'il faut savoir identifier et comprendre pour éviter les manipulations et développer un jugement libre.

L'élève doit être attentif à tous **les signes visuels et sonores** pour leur donner sens, à partir d'une observation et d'une écoute attentive aux choix de l'émetteur et aux effets sur les destinataires.

Il doit connaître quelques **notions d'analyse** des œuvres musicales, plastiques, filmiques, photographiques.

Il doit lui-même s'essayer à produire des représentations visuelles, plastiques et sonores et à en justifier les choix et les intentions.

L'élève doit apprendre les principales techniques de **l'information** selon les supports, savoir se repérer dans la presse écrite et audiovisuelle par la connaissance de leurs codes, acquérir le goût de leur fréquentation. Il doit confronter les points de vue sur les événements, prendre conscience de la diversité des choix et des opinions, distinguer information, commentaire et propagande .

– *Le langage des outils numériques*

La plupart des élèves acquièrent un usage empirique des outils contemporains de l'information et de la communication. L'école doit leur permettre **un usage informé et critique** de l'informatique, du multimédia et de l'Internet (cf. domaine 2). Elle doit aussi les **initier à son fonctionnement, à ses règles et à son langage**.

Les élèves doivent savoir que les équipements informatiques utilisent une information codée ; ils doivent être initiés aux **principes des langages de programmation** et doivent pouvoir réaliser eux-mêmes des petites applications utilisant des algorithmes simples. Ils savent créer, produire, traiter, exploiter des données.

Ils sont initiés aux composants du matériel (logiciels et services courants), à la structuration et l'usage d'un environnement numérique de travail.

Ils doivent également connaître le fonctionnement des réseaux, leur rôle dans la vie sociale et économique, les règles qui les régissent.

– *Le langage du corps*

L'élève travaille au contact des autres. Les activités impliquant le corps (sport, danse, mime, musique, pratiques théâtrales, jeux...) sont essentielles à son développement personnel et à sa capacité à vivre et agir avec les autres.

Il doit être capable de **s'engager** dans un dialogue verbal et gestuel pour **réaliser** une activité, **construire une stratégie**, **se confronter** à une épreuve, **réaliser** une performance, une chorégraphie, un spectacle...

Il prend en compte l'espace et ses contraintes, la pesanteur, l'opposition, le milieu. Il maîtrise son énergie, son émotion.

Il sait respecter des règles, des conventions et des techniques propres à optimiser l'activité dans les huit domaines des activités physiques et sportives, mais il sait aussi prendre et gérer des risques en développant son attention à la sécurité.

L'élève doit comprendre l'intérêt d'un échauffement, d'un entraînement régulier ; il doit savoir formuler un projet tactique ou esthétique.

Champs d'activités correspondants

Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition de ces langages puisque toutes les utilisent à des degrés divers. Mais leur apprentissage relève aussi d'un enseignement programmé impliquant fortement le français, les langues vivantes, les mathématiques, les arts, l'éducation physique et sportive et la technologie. L'apprentissage de ces langages est étroitement dépendant des pratiques dans lesquelles ils sont engagés. Ces pratiques doivent donc viser, de façon équilibrée, et sur l'ensemble des disciplines, à construire ces langages à la fois comme objets de savoir et comme outils.

Pour cela, les élèves s'engagent dans des activités d'écriture intensive et des échanges verbaux structurés : ateliers d'écriture, exposés, débats argumentés, interactions linguistiques ...

Ils s'engagent dans des activités de recherche scientifique leur permettant d'émettre une hypothèse, de conjecturer un résultat. Ils mobilisent différents langages pour décrire des phénomènes, modéliser des situations, organiser des données et les interpréter, pour raisonner, argumenter et prouver, pour communiquer leurs recherches et leurs résultats à l'écrit et à l'oral. La discipline mathématique contribue spécifiquement à l'apprentissage du langage des nombres et de l'algèbre, des formes géométriques et des représentations graphiques, en en faisant des objets systématiques d'étude. Pour l'apprentissage de ces langages, les élèves utilisent couramment non seulement des outils traditionnels mais aussi des logiciels de géométrie dynamique, des tableurs-grapheurs et des calculatrices.,

Les élèves créent des images, de la musique, des documents écrits et illustrés, rédigent des journaux, des clips, des vidéos diverses.

Ils découvrent et pratiquent des activités sportives, s'initient aux arbitrages et réfléchissent aux valeurs du sport.

Ils utilisent avec pertinence les outils numériques à leur disposition.

Domaine 2 : apprendre à apprendre

Les principales méthodes de travail « pour apprendre » requises par les études et la formation tout au long de l'existence, ne constituent pas un enseignement en soi, mais elles doivent faire

l'objet d'un apprentissage programmé et explicite, pendant la scolarité obligatoire, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.

Cette maîtrise progressive construit l'autonomie et le goût de l'initiative ; elle doit favoriser l'implication dans le travail commun, la recherche et la coopération.

Objectifs de connaissances et compétences pour la maîtrise du socle commun

– Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation

L'élève doit connaître les principes de la production de l'information et de son accès (notions de documents, auteur, éditeur, classement, dépôt légal, droits...) . Il aborde des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports. Il est initié progressivement à l'usage des outils de recherche de l'information sur tous supports. Il sait identifier des sites et des émetteurs et apprend à constituer une bibliographie et une sitographie ;

L'élève est amené à **utiliser des sites collaboratifs**, à **garder la mémoire** de ses travaux.

Il sait **restituer et synthétiser** l'information à l'oral et à l'écrit. Il prend conscience de la complexité de ce champ dans les sociétés contemporaines et de la nécessité d'être un récepteur et un utilisateur critique et honnête de l'information. Il comprend que l'information ne suffit pas à la connaissance mais qu'elle en est une première étape.

- Maîtriser les techniques, les potentialités et les règles de la communication numérique

Il a appris quelques principes du langage numérique (cf. domaine 1). Il doit pouvoir **se servir** de sa connaissance des outils et du fonctionnement des réseaux **pour gérer, organiser, effectuer une bonne part de son travail scolaire**, seul et en collaboration avec d'autres.

L'élève connaît l'organisation matérielle et logicielle d'un environnement numérique de travail; il sait utiliser les claviers et logiciels courants ; il sait reconnaître et sélectionner des sites fiables pour faire une recherche.

Il est capable d'**organiser et de traiter** des données numériques à l'aide d'un tableur ; il peut **exploiter et produire** un document en juxtaposant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, liens...). Il sait utiliser un site collaboratif dans le cadre scolaire et connaît les règles de bienséance et de civilité de la communication et de la discussion numérique.

L'élève connaît, comprend et respecte les droits de la propriété intellectuelle et de la création. Il acquiert une conscience des potentialités mais aussi des risques et dangers de ces modes de communication.

– Acquérir la capacité de travailler avec les autres, de coopérer, confronter, monter et réaliser des projets

L'élève acquiert **autonomie et initiative** en les exerçant régulièrement dans des activités de projets peu nombreuses, mais sur des périodes progressivement de plus en plus longues, qui lui permettront de mettre en œuvre des compétences multiples pour produire des travaux élaborés sortant de l'exercice scolaire ponctuel. C'est l'occasion aussi de **mettre en relation des compétences acquises dans des disciplines diverses** et d'approcher des tâches complexes.

La classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. L'élève sait travailler en équipe, **écouter** les autres, **argumenter** son point de vue, **négoier** et **rechercher un consensus**, accepter une répartition du travail.

– *Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages*

L'élève acquiert la capacité de se projeter dans le temps, d'**anticiper** une situation, de **planifier** une tâche. Il sait **gérer** les étapes d'un devoir ou d'une leçon, **mémoriser** de façon rationnelle ce qui doit l'être et **organiser** son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il distingue donc la tâche à accomplir et la notion à laquelle elle donne accès et qu'elle mobilise.

Pour y parvenir, l'élève développe sa curiosité, s'intéresse aux connaissances et met en œuvre les capacités essentielles que sont **l'attention, la mobilisation, la concentration, le goût de l'échange et du questionnement, le respect des consignes.**

Il sait identifier un problème, proposer une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions. Il attache une importance particulière aux corrections qui lui permettent de progresser.

Il mobilise des ressources documentaires, utilise spontanément les dictionnaires, les potentialités du traitement de textes, les manuels à sa disposition et leurs annexes numériques. L'élève apprend à se constituer des outils personnels de travail efficace : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, problématiques , conformes aux exigences de chaque discipline.

Domaines d'activités

« Apprendre à apprendre » est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. Mais il faut leur consacrer le temps nécessaire et les explicitations suffisantes. L'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas appris.

Un équilibre doit être trouvé entre des activités collectives et des activités individuelles ; la mise en commun des recherches, des pratiques et des difficultés permet de lever bien des obstacles.

En dehors de la classe, le travail personnel de l'élève, encadré le plus souvent possible, constitue le prolongement indispensable : savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, travailler à un projet, requiert l'usage de tous les outils à la disposition de l'élève, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur. Ces outils et ces lieux doivent faire l'objet eux aussi d'un apprentissage planifié.

La valorisation des travaux d'élèves par leur mise en ligne, l'exposition, la diffusion matérielle, le spectacle, l'organisation de journées à thème (jeune poète, jeune chercheur, prix Goncourt des élèves...), auprès de la communauté scolaire mais aussi lors des journées portes ouvertes constituent un puissant levier d'intérêt et de mobilisation des élèves.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Dans le respect de l'éducation donnée par la famille et des choix qui la fondent, l'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle doit développer chez l'élève l'estime de soi et les moyens d'une autonomie respectueuse des autres et des règles de la vie en société sur la base de valeurs comprises et partagées. Elle lui permet d'acquérir des capacités d'esprit critique et de jugement, en même temps que le sentiment d'appartenance à une collectivité. Elle l'aide à faire preuve d'esprit d'initiative et de capacité à construire et mener à bien des projets.

Ce domaine s'appuie sur trois catégories de principes :

- 1) l'**autonomie** et la **coexistence des libertés** : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque. La capacité de juger et d'agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. Les élèves apprennent à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
- 2) ceux qui relèvent à la fois de la **discipline** et de la **communauté des citoyens** : les élèves comprennent le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, ils se conforment à ces règles et connaissent le sens du droit et de la loi. Ils apprennent et pratiquent le refus de l'injure, l'égalité de considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération. Ils comprennent la notion d'intérêt général, et acquièrent le sens de la participation à la vie démocratique.
- 3) ceux qui ressortissent aux conditions sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de **dimension émancipatrice** : les élèves acquièrent le goût du dialogue et de la confrontation des idées, développent leur sensibilité ainsi que leur jugement critique, apprennent à rechercher la vérité et à résister à toute forme d'endoctrinement.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

– Développer le respect de soi et des autres

La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des composantes essentielles de l'éducation. L'élève doit **acquérir la capacité à se prendre en charge personnellement**, à exploiter ses facultés intellectuelles et physiques. Il apprend à réfléchir sur les expressions premières des émotions et des sentiments, pour être capable de les formuler et de les contrôler. Il **construit son identité** en sachant croiser et hiérarchiser ses appartenances et en identifiant le lieu pertinent de leur expression.

L'élève acquiert en même temps **le respect des autres** : civilité, tolérance, mise à distance des préjugés et des stéréotypes, respect de l'autre sexe, respect de la vie privée.

Il développe la volonté de résoudre pacifiquement les conflits, et la maîtrise des moyens d'expression, de communication, d'argumentation, qui évitent le recours à la violence.

– Comprendre la règle et le droit

L'élève doit acquérir **le sens des règles** au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Il doit comprendre comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

L'élève apprend à conformer son comportement aux règles du cadre scolaire, qui contraignent mais aussi autorisent. Il apprend à participer à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il comprend le sens de l'autorité. Il découvre le rôle éducatif et la gradation des sanctions.

Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme, les principes fondateurs de la République française et de l'Union européenne, et la diversité de statut des textes normatifs (règlements, chartes, lois, constitution, conventions internationales...). Il comprend qu'ils sont toujours perfectibles et que les défauts de leur application ne les invalident pas pour autant.

– Développer le jugement

La formation de la personne et du citoyen vise à ce que l'élève **développe les compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation** qui lui permettent de fonder et de défendre ses jugements. Il apprend à identifier et discuter quelques grands problèmes éthiques posés par les progrès de la science et de la technique.

L'élève doit apprendre à mesurer la complexité des problèmes rencontrés, à justifier ses choix en confrontant ses jugements avec ceux d'autrui, à éprouver la validité d'une information, à distinguer une pensée cohérente visant la vérité de la simple expression d'une opinion. Il devient capable de remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté. Il apprend par là à mesurer la portée de grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, laïcité.

– Développer le sens de l'engagement et de l'initiative

La culture de l'engagement prend appui sur l'importance de la promesse et du respect des contrats dans la vie civile, mais aussi sur la connaissance du principe démocratique de participation à la vie publique, de la place des valeurs communes dans l'organisation de la vie collective.

Les compétences acquises par l'élève doivent lui permettre de s'engager, aux côtés des autres, dans le cadre scolaire, mais aussi de **développer son esprit d'initiative** et de préparer sa vie future.

Dans le cadre de l'école puis de l'établissement, il apprend à prendre en charge des aspects de la vie collective, à s'impliquer dans la vie scolaire en participant à des projets ou aux diverses instances. Il est capable de respecter ses engagements vis-à-vis des autres et de coopérer. Les activités périscolaires permettent d'inscrire ces compétences dans un cadre plus large.

Par là, l'élève s'initie aux principes de la participation démocratique.

En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. **Il commence à faire des projets pour son orientation future** : connaissance de l'environnement économique, des métiers et des parcours de formation.

Champs d'activité correspondant

Ce domaine de compétences et de connaissances engage par excellence la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, mais aussi la vie scolaire dans son ensemble. Il s'appuie sur la participation de l'élève à la vie de l'école ou de l'établissement, et trouve éventuellement son prolongement dans les activités qui sont les siennes en dehors du cadre scolaire.

L'enseignement moral et civique, mis en place tout au long de la scolarité, fournit une occasion privilégiée pour développer et mettre en perspective ces compétences. Il en va de même pour le parcours consacré à l'orientation et à la découverte des métiers, ou pour les démarches éducatives consacrées, par exemple, à la santé, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, ou à la sécurité, notamment routière.

Domaine 4 : L'Homme et le monde, les sciences et les techniques

A l'issue de leur scolarité au collège, les élèves doivent disposer d'une culture scientifique et technologique leur permettant de se construire une première représentation cohérente du monde qui répond autant que possible à leurs questionnements. Ils doivent être capables de mobiliser des connaissances scientifiques pour expliquer le fonctionnement d'objets, d'organismes, de phénomènes du monde naturel et acquérir de nouvelles connaissances. Ils ont compris l'intérêt des abstractions mathématiques pour développer une appréhension scientifique du monde ; ils ont aussi compris que les mathématiques se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Ils doivent être familiarisés avec les démarches scientifique et technologique qui se donnent pour objectif d'expliquer et d'agir sur le monde selon une approche rationnelle qui distingue les faits et les hypothèses, des croyances et des opinions. Leur pratique développe à la fois l'esprit critique, le goût de la recherche et de la manipulation, la curiosité et la créativité.

Les sujets liés à la santé, à la qualité de l'environnement, au développement des technologies, sont partie intégrante du quotidien des élèves. Ils doivent pouvoir en comprendre les enjeux mais aussi prendre conscience de leur responsabilité dans ces différents domaines.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- Se construire une représentation cohérente de l'Homme et de son interaction avec le monde qui l'entoure par les sciences et les technologies

À la fin du collège, les élèves doivent disposer des références qui leur donnent les moyens d'une part de développer une démarche ouverte et critique vis-à-vis des images et des informations apportées par les médias et de faire des choix éclairés, d'autre part d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences dans la voie de formation qu'ils choisiront.

Ils connaissent **les principales fonctions du corps humain** (la nutrition, la respiration, la reproduction, la locomotion) et le rôle des technologies pour réparer certaines fonctions déficientes. Ils doivent comprendre que tous les êtres humains appartiennent à une seule et même espèce au sein de laquelle chaque individu est unique.

Ils ont connaissance des caractéristiques du monde vivant : **la cellule, unité d'organisation du vivant**, qui se reproduit en transmettant un programme génétique, les conditions qui ont permis l'apparition de la vie sur Terre et l'évolution des espèces jusqu'à l'Homme ; **la diversité des espèces** vivantes et des milieux de vie. Ils perçoivent la place des biotechnologies dans les activités humaines (alimentation, santé, gestion des déchets....)

Ils prennent conscience du **fonctionnement de la planète**, avec ses phénomènes dynamiques (marées, volcanisme, tectonique des plaques, changement climatique), de sa structure superficielle et de **sa place dans l'Univers**.

Ils observent que **l'énergie**, perceptible dans le mouvement, revêt des formes différentes, qui peuvent s'échanger les unes les autres. L'énergie électrique, les énergies contenues dans les dépôts fossiles, les énergies dites renouvelables, l'énergie chimique des organismes vivants en sont des exemples. Ils constatent que **la matière, constituée d'atomes**, présente différents états, solide, liquide, gazeux et que les matériaux possèdent des propriétés mécaniques, physiques et chimiques qui déterminent leur utilisation. Ils expérimentent le fait que la maîtrise de la matière et de l'énergie permet d'élaborer les objets techniques.

Les élèves prennent la mesure du rôle des **échanges d'information** dans la nature et la société. Par les sens, les êtres vivants reçoivent et traitent des informations (signaux) en provenance de leur milieu. Patrimoine génétique, ou programme informatique, sont des exemples d'informations codées dans un langage, qui sont ensuite traduites dans la cellule ou dans l'ordinateur. La lumière est un exemple, présent au quotidien, de transport à distance d'énergie et d'information.

- *Comprendre et mettre en œuvre les démarches scientifiques et technologiques*

Les mathématiques et les sciences expérimentales mettent en œuvre une démarche et des compétences spécifiques qui permettent de construire une représentation rationnelle du monde. Les sciences expérimentales ont pour essence la recherche de facteurs explicatifs : formulation d'hypothèses et expérimentation dont on confronte les résultats à la réalité.

Les élèves acquièrent la compréhension du processus même d'élaboration d'une science en pratiquant cette démarche et sont conduits à **observer, décrire, nommer, questionner, formuler des hypothèses et les valider, argumenter et modéliser**. Ils manipulent et expérimentent en éprouvant la résistance du réel. Ils exploitent et communiquent les résultats de mesures ou de recherches en utilisant un langage précis qui repose aussi sur la maîtrise des unités, des grandeurs et de la notion d'incertitude. Ils savent interpréter les résultats statistiques. Les mathématiques fournissent des outils de traitement de données et de modélisation.

La conception et la réalisation des produits prennent appui sur des avancées technologiques et des fondements scientifiques qui s'alimentent mutuellement et contribuent à la recherche permanente de l'innovation. Afin de comprendre la démarche propre aux technologies, **les**

élèves analysent des besoins, conçoivent un produit et le réalisent en prenant en compte notamment les données techniques socio-économiques et environnementales.

- *Mesurer les enjeux de société et les responsabilités individuelle et collective*

Les élèves doivent pouvoir adopter une attitude raisonnée fondée sur la connaissance et **développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé**. En particulier ils doivent être conscients de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement par l'agriculture, le prélèvement d'espèces végétales, la canalisation de l'eau, l'utilisation des énergies, la production de déchets..., de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources et la diversité des espèces. Ils sont amenés à comprendre que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les caractéristiques de l'environnement et par certaines conduites sociales ou des choix personnels.

Champs d'activités correspondants

Les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie, la technologie, les mathématiques sont les disciplines principalement concernées mais aussi l'éducation physique et sportive dont l'apport pour la représentation du corps humain est essentiel et la géographie qui participe à la compréhension des enjeux scientifiques et technologiques pour la société.

Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation et de fabrication, dans l'esprit de La main à la pâte et de l'enseignement intégré des sciences et des technologies (EIST), contribuent à l'appropriation des connaissances et permettent à l'élève de développer ses compétences à expliquer, argumenter, justifier ainsi qu'à communiquer dans l'écoute et le respect des avis exprimés. Les mathématiques fournissent des outils de modélisation et de traitement des données.

La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines et on ne peut attendre de l'élève qu'il établisse de lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines. C'est aussi le moyen d'apprendre à s'engager dans le cadre d'un travail collectif.

Domaine 5 : L'activité humaine dans un monde en évolution

Le cinquième domaine du socle commun rassemble les connaissances et compétences qui permettent aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de commencer à identifier les façons dont ils l'organisent et à en percevoir les enjeux.

Par là, les élèves développent leur jugement, leur goût et leur sensibilité. Leur perception du réel s'enrichit au fur et à mesure qu'ils découvrent la diversité des situations humaines, qu'ils réfléchissent sur leurs propres opinions, leurs sentiments, leurs émotions esthétiques. Ils apprennent à les exprimer, et à développer des capacités d'invention et de création.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- se situer dans l'espace

L'élève doit progressivement se situer dans l'espace à différentes échelles : du milieu dans lequel il vit aux espaces national, européen et mondial. Pour cela, il doit savoir s'aider de représentations de l'espace et des déplacements développées par les mathématiques. Il doit aussi comprendre comment les hommes pensent, organisent et aménagent leurs espaces. L'élève doit avoir acquis les grands repères géographiques permettant d'identifier les grands ensembles physiques (océans, continents, reliefs, fleuves, grands domaines climatiques et biogéographiques) et humains (répartition mondiale de la population, principales puissances du monde contemporain et leurs métropoles, Etats de l'Union européenne et leurs capitales). Il doit pouvoir identifier les grandes caractéristiques géographiques de l'Union européenne et du territoire français (organisation et localisations, ensemble régionaux, outre-mer). Il approche les grandes questions du développement : il appréhende les causes et les conséquences des inégalités et interroge la notion même de puissance, les sources de conflits et les solidarités, les grands problèmes mondiaux de l'énergie, des ressources, de l'environnement et du climat.

Il a appris à utiliser les différents langages correspondants (cf. domaine 1), en particulier les tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques. Il sait **situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique**, en utilisant des cartes à différentes échelles et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il sait **mettre en relation un paysage, une société, une civilisation et une organisation économique, politique et sociale**.

- se situer dans le temps

L'élève doit avoir acquis les grands repères historiques permettant d'**identifier les principales périodes de l'histoire de l'humanité ainsi que les grandes ruptures**. Les événements fondateurs caractéristiques permettent de **situer ces périodes les unes par rapport aux autres** en mettant en relation faits politiques, économiques, sociaux, culturels, religieux, scientifiques et techniques, littéraires et artistiques. Il s'agit de concilier une vision claire des grandes étapes, des périodes, des nœuds essentiels de l'histoire de l'humanité avec des approfondissements limités mais significatifs sur les modes de vie, les mentalités, l'histoire sociale et culturelle des sociétés du passé. L'élève s'ouvre par là à la notion de civilisations et s'entraîne à comprendre leur diversité, leurs traits communs et leurs relations. Il établit des liens entre l'aménagement des espaces et l'histoire des hommes et construit ainsi son ouverture au monde.

Dans le même esprit, l'élève connaît les périodes et les dates principales, les grandes figures, les événements fondateurs de l'histoire de France, ainsi que les grands traits de l'histoire de la construction européenne.

Il a appris à situer dans le temps les événements, les productions culturelles, les découvertes scientifiques et techniques, et à les mettre en relation avec les faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension. Il acquiert ainsi une véritable conscience historique.

- comprendre les représentations du monde

L'élève **découvre** le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts. Il comprend que les représentations des aspects essentiels de l'existence humaine (naissance et mort, âges de la vie, famille, amour, etc.) ont une histoire. Il s'initie aux grands courants de pensée (l'humanisme, les Lumières, le romantisme...) qui structurent les visions du monde et lui permettent de mettre en perspective ses expériences personnelles. Il prend conscience qu'une langue vivante ou ancienne structure toujours une façon d'être au monde.

Dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions, et en prenant notamment appui sur des extraits des textes fondateurs, l'élève apprend que les religions ont longtemps structuré les rapports entre les peuples, les mœurs, l'univers symbolique, et qu'elles tiennent encore une grande place dans l'univers contemporain.

L'élève découvre la façon dont les grandes étapes du progrès scientifique et technique font évoluer nos représentations du monde.

Il développe ainsi des compétences de **mise en relation des faits et des idées, de compréhension et d'interprétation des différents systèmes de représentation**, qui permettent d'accéder à une culture vivante.

Il s'habitue à nourrir cette culture par la lecture, la production d'écrits divers et l'utilisation des différents médias culturels, la fréquentation des musées et des spectacles, la pratique d'activités culturelles et artistiques. Il s'initie ainsi au jugement de valeur argumenté sur les productions culturelles.

- comprendre les organisations du monde

L'élève doit comprendre quelques grandes caractéristiques de la vie des hommes en société. De la cité grecque aux états modernes, il s'initie aux différentes formes d'organisation politique, au développement des idéaux démocratiques et à la reconnaissance des droits de l'Homme.

Il découvre une première approche des formes d'organisation économique et sociale, et des grands principes de la production et de l'échange.

Il acquiert progressivement par là **les compétences nécessaires pour aborder les grands débats du monde contemporain : la mondialisation, les inégalités et les interdépendances dans le monde ; les notions de ressources, de contraintes et de risques ; les enjeux du développement durable ; les conflits dans le monde et la notion de défense.**

Il construit ainsi une citoyenneté critique et partagée, ouverte à l'altérité et à la diversité.

Champs d'activité correspondants

L'élève doit se confronter lui-même aux contraintes et aux ressources de l'activité humaine. Par la **pratique d'activités physiques et artistiques collectives**, par la **création d'œuvres personnelles** exploitant les divers champs de la production artistique et culturelle, il comprend qu'il s'inscrit nécessairement dans des pratiques régies par des règles, des démarches et des techniques. Il inscrit ainsi sa propre activité dans une tension dynamique entre les œuvres du passé et la création contemporaine.

L'élève comprend peu à peu, en découvrant les sources des historiens, la complexité des temps, des durées et des espaces. Il sait les **comparer** et les **périodiser**. Il comprend que l'histoire est une construction en interaction avec le présent, qu'elle est soumise à des usages publics, et que la géographie éclaire la façon dont l'homme a aménagé les espaces.

En analysant et reconstituant quelques démarches scientifiques et productions techniques du passé, il comprend les liens étroits qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation des sociétés.

Ce cinquième domaine relève, dès l'école élémentaire, de la contribution de nombreux enseignements qui permettent de construire progressivement les connaissances et compétences correspondantes.

Ces enseignements sont mis en œuvre, sans exclusive, dans le cadre de différents champs disciplinaires ou disciplines : français et langues étrangères ou régionales, vivantes ou anciennes, enseignements scientifiques et technologiques, histoire-géographie, enseignements artistiques et histoire des arts...

Ils bénéficient également de dispositifs comme le parcours d'éducation artistique et culturelle ou l'éducation civique et morale.